

EDITO

Jean-Pierre Sueur
Syndic

Le Canton nous étrangle

Notre Commune se développe rapidement. On peut penser qu'elle atteindra 10000 habitants dans peu de temps. Cette croissance sera renforcée du fait de la nouvelle LAT et les compensations en matière d'assolement qui, pour l'instant, empêchent quasiment toute augmentation de la démographie dans les communes voisines. Jusqu'à quand ?

Les conséquences seront rudes. Notre Commune devra procéder à des adaptations de ses infrastructures: scolaires d'abord, sans oublier la petite enfance ni le parascolaire, de transports publics ensuite, de routes et collecteurs, d'entretien lourd des bâtiments, etc.

On voit que le niveau de la dette brute a significativement progressé ces dernières années pour atteindre aujourd'hui Fr. 7200.- par habitant. Il sera probablement de Fr. 8000.- en 2016. Peut-on continuer comme ça sur cette pente glissante ? Clairement non !

Comment assurer le financement de manière financièrement et civiquement acceptable sur le long terme ? Comment assurer que ces inévitables investissements n'obèrent durablement les générations à venir ?

La situation financière de notre Commune se tend dangereusement. La stabilisation de la dette devient un souci constant. Son évolution préoccupante imposera de sélectionner, repousser, voire supprimer certaines dépenses d'investissement. On ne peut se laisser entraîner dans une coupable fuite en avant.

Nous considérons d'abord que le Canton doit revoir sa politique de report de ses charges sur les communes. Ensuite, les décisions cantonales en matière de constructions scolaires découlant de la LEO, sont imposées par le Canton mais chargent aujourd'hui la plupart des communes vaudoises de manière totalement déraisonnable en grevant leur situation financière au-delà

de l'acceptable. Le Canton doit accepter de participer au financement de ces constructions.

De surcroît, selon les communes, plus de la moitié de leur budget sert à couvrir les reports des charges cantonales sur les communes. Cette situation, donnée au départ pour temporaire, à l'heure où le Canton croulait sous les dettes, est non seulement devenu pérenne mais la part communale a de plus été quasi doublée.

Le niveau du taux est historiquement bas. Les communes devraient pouvoir profiter de cette situation pour amortir leurs emprunts. Aujourd'hui pourtant, elles n'ont d'autre choix que de les augmenter.

Nous n'en sortirons pas aussi longtemps que le Canton ne décidera pas de revoir son train de vie à la baisse, de redimensionner ses ambitions de dépenses, sociales notamment, et de libérer les communes de ces insupportables et aujourd'hui injustifiés reports de charges.

Le taux fiscal actuel du Mont est parmi les plus élevés de la région. La Municipalité juge qu'il ne doit pas être augmenté et que les investissements à venir devront être payés par les excédents de nos comptes. Sans les changements évoqués plus haut, cela sera difficile...

En cette fin d'année, je remercie les collaboratrices et collaborateurs communaux pour leur engagement professionnel au service de la collectivité en général et de notre Commune en particulier.

A vous habitants, petits et grands ; à vous qui animez et faites vivre notre cité : sociétés locales, associations, commerçants et artisans, pour que votre engagement vous apporte les satisfactions que vous en attendez légitimement. A vous qui êtes dans la peine ou la solitude pour que vous retrouviez le chemin de l'espoir.

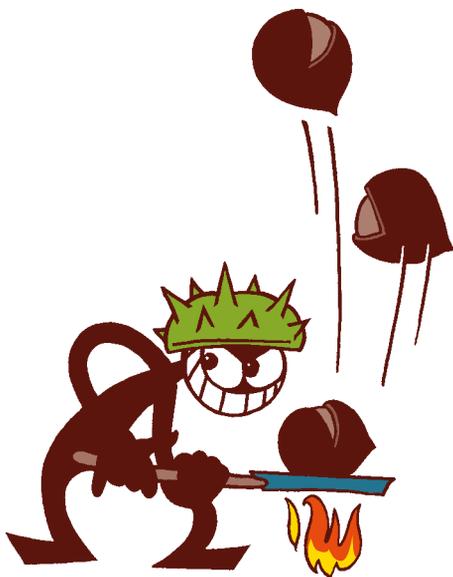
Je vous adresse en mon nom et au nom de la Municipalité nos remerciements et nos vœux de bonnes Fêtes de fin d'année.

aux 4
coins
du

MONT

Périodique officiel
de la Commune du
Mont-sur-Lausanne

N° 171
novembre 2015



Edito	1
Affaires communales	2
La vie montaine	5
Les Trois Danseuses	10
Nos bâtiments historiques	12
Un monde goûteux	14
Métiers et professions	16
Sport	19
Agenda	20

Photographie : Stéphane Allaz



Couleurs d'automne au marché de la Viane.

Reflets du Conseil communal

Lors de ses deux séances des 5 et 26 octobre, notre législatif s'est penché sur six préavis. Parmi eux: l'arrêté d'imposition pour 2016, qui donne toujours un bon aperçu des finances communales. En l'occurrence, la Municipalité parle de «situation délicate», l'augmentation des revenus des impôts ne permettant pas de dégager des ressources suffisantes. Si le report de charges étatiques sur les communes grève les comptes, les investissements dans le domaine de la petite enfance et du parascolaire annihilent aussi la plupart des efforts d'équilibrage. Recourir à l'emprunt constitue souvent la seule solution. Pour maintenir à 75% de l'impôt cantonal le taux communal, la Municipalité a décidé de renoncer à court terme à tout investissement non impérieux. A une très large majorité, le Conseil a souscrit à cet objectif et conservé le taux d'imposition actuel.



Dans ce contexte, la Municipalité a dû retirer deux des préavis soumis au Conseil le 26 octobre. Les commissaires les ont jugés mal fagotés et ont recommandé leur rejet. Le premier concerne le bâtiment du Mottier B, qui ne répond plus à toutes les normes en vigueur (déperditions thermiques, personnes à mobilité réduite, directives incendie, assainissement de l'amiante, etc.). Une étude approfondie des besoins serait revenue à Fr. 362000.-. Un rapport d'avant-projet avait déjà coûté Fr. 120000.-.

Salle de gym et piscine

Le second préavis concerne la demande de crédit d'ouvrage de 4,4 millions pour rénover la salle de gymnastique et la piscine du Mottier E et F. Sur le fond, les commissaires sont convaincus de la nécessité de réaliser ces travaux ou, du moins, une partie d'entre eux. En particulier, la vétusté de la piscine requiert des mesures urgentes: changement des vitrages, isolation de l'enveloppe, réfection du bassin et des installations de traitement de l'eau. Seulement voilà, tant les commissions ad hoc que la commission des finances ont estimé qu'elles ne disposaient pas des informations nécessaires. Certains documents n'ont pas été actualisés. Le calendrier des travaux fait défaut. En outre, il paraît opportun d'inscrire ces investissements dans un plan global de toutes les infrastructures pour les dix prochaines années. Pourquoi ne pas les réexaminer dans le cadre du prochain budget par exemple?

Devant la fronde, la Municipalité a fait machine arrière sur ces deux objets. Ouf, lors de la séance du Conseil du 5 octobre, trois autres préavis, représentant au total une dépense de près d'un million de francs, ont été, eux, adoptés sans coup férir. Il s'agit tout d'abord d'un crédit de Fr. 150000.- pour une étude préliminaire sur la construction de la route de contournement du Mont par l'ouest. L'accroissement démographique et l'accélération de l'urbanisation confèrent en effet un caractère indispensable à cet axe routier reliant La Blécherette à l'entrée sud de la Commune de Cugy. Le Conseil a aussi accepté de déboursier Fr. 135000.- pour installer des capteurs photovoltaïques sur la toiture du Collège du Mottier B. Ils seront identiques à ceux du Mottier A et permettront la production moyenne de

60000 kWh par année, ce qui correspond à la consommation d'une quinzaine de ménages.

Les opérations d'assainissement des collecteurs vont aussi se poursuivre. Il s'agit cette fois de remplacer et de réparer 540 mètres de canalisations et de construire une dizaine de chambres pour les eaux claires et les eaux usées dans le secteur d'Etavez. En effet, en aval de la route de Cugy, le tronçon est très sous-dimensionné et en mauvais état. Les eaux claires et les eaux usées n'y sont en outre pas séparées. Il convient aussi de prévoir des tubes d'un diamètre suffisant pour recevoir les eaux du futur quartier du Bois-de-l'Hôpital. Montant de la facture: Fr. 690000.-.

Zones à bâtir

Lors de l'avant-dernière séance du Conseil, à l'heure des communications de la Municipalité, les conseillères et conseillers ont découvert avec beaucoup d'intérêt le bilan des zones à bâtir présenté par le syndic. Comme on le sait, l'entrée en vigueur de la Loi sur l'aménagement du territoire et son ordonnance d'application donnent du fil à retordre aux communes, souvent obligées de dézoner. Alléluia, grâce au déplacement de certains périmètres dans les secteurs Ferrajoz-Millièrre et Pernessy, le Mont-sur-Lausanne sera épargné par ce type d'opération, le Canton ayant concédé une exception et reconnu la nécessité de faire aboutir les plans de quartier déjà en chantier. Ainsi, le taux de croissance de 15% défini jusqu'en 2013 ne doit pas être remis en question.

Diverses informations qui concernent les déchets sont transmises au Conseil. Un article leur est consacré en page 4.

*Joël Guillet,
secrétaire du Conseil*

Administration communale

Horaires de fin d'année

Les bureaux seront fermés dès le vendredi 18 décembre à 16h30. Réouverture le lundi 4 janvier à 8h.

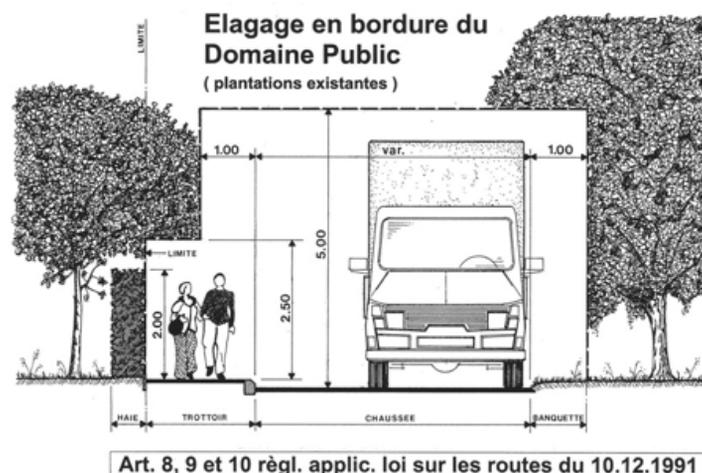
Elagage des plantations en bordure du domaine public

Rappel des dispositions en vigueur

Tous les propriétaires de haies et autres plantations situées en bordure de routes, cantonales ou communales, doivent les tailler en respectant les distances fixées par le règlement.

Dès lors, les haies ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Les arbres doivent être taillés à 1 mètre en retrait du domaine public à une hauteur de 2 mètres s'il y a un trottoir et de 5 mètres s'il n'y en a pas. Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

Considérant ce qui précède, nous vous informons que nos Services communaux procèdent régulièrement à un contrôle sur l'ensemble du territoire. Les contrevenants



à ces dispositions seront sommés de procéder à ce travail d'émondage / élagage dans un délai fixé, faute de quoi il sera exécuté par des mandataires aux frais des propriétaires.

Nous remercions par avance les propriétaires d'intervenir spontanément, sans attendre les injonctions des services communaux ou de la Municipalité, pour maîtriser le développement de leurs haies et plantations dans le respect des lois et règlements.

nir spontanément, sans attendre les injonctions des services communaux ou de la Municipalité, pour maîtriser le développement de leurs haies et plantations dans le respect des lois et règlements.

La Municipalité

Cap vers une « société à 2000 watts »

Voilà maintenant une année que la Commune s'est vu décerner le label « Cité de l'énergie ». Non seulement quelques panneaux ont orné nos bords de route, mais une commission conceptualise des démarches en vue de réussir ce grand défi. Il s'agit de faire en sorte, tout en garantissant un confort standard, que chaque habitant ne dépasse pas une consommation d'énergie moyenne de 2000 watts ni ne génère des émissions d'équivalent CO² à 1 tonne par an... Pour atteindre cet objectif ambitieux, il nous faut nous y mettre. Toutes et tous !

Comment contribuer à cette bonne cause ?

Tout d'abord, c'est un état d'esprit... puis des réflexions logiques raffermissent la volonté... et ensuite des réflexes naturels s'installent, c'est gagné !

C'est très simple, observons nos habitudes : à la maison, en déplacement, en mangeant, en achetant « du neuf », en appuyant sur un bouton... Que se passe-t-il ? Ces actions sont-elles vraiment indispensables ? Un autre choix « moins consommateur d'énergie » ne suffirait-il pas ?

L'autre jour, un professionnel m'a prêté une caméra infrarouge. L'observation des images thermiques fournies par l'instrument a vraiment révélé toute l'énergie gaspillée ! Avant d'initier des travaux coûteux, de petits actes quotidiens contribuent déjà beaucoup à tendre vers le cap visé...

Le « truc » du mois !

Voici l'automne, les installations de chauffage s'enclenchent pour garantir une température confortable. Les oiseaux, eux, n'en ont pas besoin ! Alors pourquoi laisser sa porte d'entrée et ses fenêtres ouvertes si longtemps ?

Le réfrigérateur est indispensable pour conserver la nourriture ; mais pourquoi le maintenir ouvert inutilement ?

Chauffer et refroidir, c'est certes indispensable. Cependant, les deux simultanément, est-ce bien cohérent ?

*Commission communale 2000 W
Philippe Vaucher*



Déchets: du nouveau à votre service!

La politique de gestion des déchets voulue aux divers niveaux fédéral, cantonal et communal a profondément modifié les habitudes de vie dans nos communes. S'y ajoute la prise en considération, très forte de la part de la population, de la meilleure préservation de l'environnement.

Pour répondre à ces évolutions en matière de déchets, la Commune du Mont, comme toutes les autres, a mis en place une première politique de gestion des déchets il y a maintenant trois ans.

L'évolution des habitudes, la réponse des habitants aux mesures mises en place ainsi que le coût du traitement de certains déchets conduisent tout naturellement à faire évoluer le concept initial.

Après une analyse critique du système actuel, différentes décisions ont été prises pour tenir compte au mieux des différents aspects de cette politique de récolte des déchets. D'ici l'entrée en vigueur de ce nouveau concept, chaque foyer et chaque entreprise recevront le détail des changements qui prendront effet le lundi 29 février 2016.

Ci-dessous, les grandes lignes de cette nouvelle politique de récolte des déchets.

Ramassage au porte-à-porte

Mise en place d'une collecte hebdomadaire des déchets verts (gazon, tailles de haies, branches, feuilles mortes, déchets crus et/ou cuits).

En plus des 60 conteneurs enterrés (Molok) dispersés sur la commune, accessibles en tout temps, le ramassage au porte-à-porte des ordures ménagères est maintenu. Il est toutefois ramené à une fréquence hebdomadaire.

La fréquence de ramassage du papier est doublée et devient mensuelle.

Le ramassage des objets encombrants est supprimé. Il semble impossible d'empêcher que les trottoirs se transforment en grand débaras général... Les coûts du tri et de la gestion de ces nombreux déchets a fait le reste! Un service sur appel sera toutefois mis en œuvre.

La déchèterie de Manloud

Ses horaires d'ouverture seront élargis, notamment pendant la saison hivernale.

Une benne sera à disposition à Manloud pour les gros objets incinérables: c'est-à-dire tout ce qui devrait être déposé dans des sacs taxés mais qui était placé jusque-là par erreur en masse sur les trottoirs avec les déchets encombrants: grosses bouteilles de lessive, chaussures, boîtes et cartons, porte-documents, etc.

A part le PET, les bouteilles en PE blanc (bouteilles de lait) et le sagex que la déchèterie acceptera toujours, les plastiques ne seront toujours pas récupérés dans la commune et devront aller dans les sacs blancs officiels.

Le centre de collecte des déchets verts de la Viane

Il continuera à accueillir tous les déchets verts: gazon, tailles de haies, branches, feuilles mortes, déchets crus et/ou cuits; en bref, tout ce qui est compostable ou méthanisable.

Les Ecopoints

Les deux Ecopoints déjà au service de la population au Grand-Mont et au Champ-du-Bois seront maintenus. Il sera possible d'y apporter des ordures ménagères, du papier, du verre (trié par couleur) et des vêtements usagés. La dépose de PET n'y sera plus autorisée.

Déchèterie mobile

Une déchèterie mobile sillonnera la commune pour se poser alternativement dans les 8 quartiers suivants: Grand-Mont, Planches, chemin du Collège, Petit-Mont, Pré-Marin, Clochatte, chemin du Couchant et Maillefer.

Fréquence: une fois dans chaque quartier, toutes les huit semaines, alternativement le mercredi de 16h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

Nous espérons que ces adaptations à venir répondront au mieux à vos attentes, tout en permettant une meilleure gestion économique et environnementale de vos déchets.

Bernard Chabloz, municipal

Horaires durant les Fêtes de fin d'année...

Centre de collecte des déchets verts de la Viane

Fermé du 21 décembre au 10 janvier, sauf le mercredi 6 janvier.

Déchèterie de Manloud

Ouverte aux horaires habituels, sauf les jours fériés officiels du 1^{er} et 2 janvier 2016.

... et de début 2016

Entre le 31 décembre 2015 et l'entrée en vigueur des changements présentés dans l'article ci-contre, les horaires et les directives 2015 sont maintenus sans changements.

Ramassage des sapins de Noël

Les lundis 4 et 11 janvier 2016.

Dernier ramassage au porte-à-porte des déchets encombrants

Le mercredi 20 janvier 2016.

Collecte du papier

Le mercredi 24 février 2016.

*Vincent Porchet,
chef de Service*

Carte journalière CFF « Commune » au prix de Fr. 40.- pour les habitants du Mont

Profitez des disponibilités hivernales pour voyager en train. Chaque jour jusqu'à 4 cartes disponibles.

Les habitants intéressés sont invités à appeler le 021 651 91 91 pour s'informer des disponibilités et à se rendre à la réception de l'Administration communale (Bâtiment administratif de Crétaison, route de Lausanne 16, hall

d'entrée), durant les jours et heures d'ouverture pour en prendre possession. Le paiement se fait de suite lors du retrait de la carte (pas de réservation possible: le premier arrivé est le premier servi!). En cas de perte, de vol ou de non-utilisation (volontaire ou non), la carte ne pourra pas être remboursée. Le commerce d'intermédiaire est interdit.

La Municipalité

Le temps qu'il a fait

Dans le dernier numéro d'*Aux 4 Coins du Mont*, je vous avais laissés devant un paysage annonçant les prémices de l'automne. Aujourd'hui (j'écris en octobre), je vous retrouve sous un ciel gris, agrémenté de pluie glacée et d'une température à peine supérieure à 5°C. De là à dire que l'entrée de l'hiver est proche, il n'y a qu'un pas que je ne désire pas encore franchir. Octobre peut en effet encore nous offrir quelques journées agréables et si brume et brouillard épargnent novembre, le ciel bleu peut aussi être notre compagnon.

Mais restons dans les choses que nous savons et parlons du temps qu'il a fait et non de celui qu'il risque de faire... La fin d'août est restée très ensoleillée et chaude. La moyenne du mois se situe à 18,7°C. Quelques pluies ont permis aux paysages de retrouver un aspect moins désertique mais il a été nécessaire d'attendre les averses de septembre pour enfin combler le déficit hydraulique d'un été sec.

Le 17 septembre a été copieusement arrosé et le mois se termine avec plus de 120 millilitres de précipitations. C'est aussi à partir de cette journée que les températures de la nuit passent la barre des 10°C avec un minimum de 1,8°C le 15 octobre. A noter encore que notre région a été épargnée par les orages du mois d'août.

Dans la nuit du 27 au 28 septembre, les insomniaques ont eu la chance de découvrir

un spectacle joué par la Lune, la Terre et le Soleil: une éclipse totale de Lune. Pour faire bon poids, notre satellite se trouvant au plus proche de la Terre, il est apparu d'une grosseur inhabituelle. Pour la prochaine représentation, il s'agira d'attendre l'année 2033.

Toujours dans le mode spectaculaire, par un dimanche d'octobre ensoleillé, j'ai eu la chance d'observer un groupe de papillons Vulcain s'offrant une petite pause lors de leur migration. Une cinquantaine d'individus reprenaient leurs forces dans

le lierre recouvrant une souche dans le jardin. Ce frêle lépidoptère parcourt plus de 2000 kilomètres pour rejoindre les côtes africaines où il passera l'hiver.

Le colchique ne se trouvant pas dans mon coin de jardin, je me suis rabattu sur un champignon qui, dès son apparition, me fait penser que les premières gelées ne sont plus si loin. Le coprin chevelu croît de préférence dans les terrains imprégnés de fumier animal. Blanc

à sa sortie de terre, le coprin prend rapidement une teinte noir d'encre et devient non comestible. Frais et en omelette, il titille les papilles, mais il est déconseillé de boire du vin en sa compagnie. Le côté éphémère de ce champignon nous rappelle aussi la nécessité de l'hiver à venir. Ce temps où la nature se repose, reprend des forces avant de nous offrir l'éclatement de ses bourgeons.

Jean-Marie Piemontesi

La Saint-Nicolas au Mont

Une équipe toujours motivée, créative et engagée, composée des membres de la Société de Développement (SDM), a œuvré assidûment afin que, samedi 5 décembre 2015, le saint Nicolas, le Père Fouettard et la crèche vivante, les artisans, les exposants et les sociétés locales puissent être accueillis dans les meilleures conditions pour ce marché de Noël exceptionnel.

Dans un décor de fête où les sapins, les étoiles et guirlandes trouveront leur place d'honneur, ces bénévoles n'attendent que vous, Montaines et Montains. Rejoignez-les au Châtaignier avec vos enfants. Pendant que ces derniers confectionneront des bricolages de Noël, entre 10h et 14h, ou se confieront à saint Nicolas, vous pourrez visiter le marché, qui sera ouvert de 9h30 à 16h, et vous enivrer des couleurs et des senteurs de Noël ainsi que vous régaler auprès de l'un des stands des sociétés locales ou de la SDM!

Pour cette fête réservée en particulier à nos plus jeunes habitants de la Commune, mère Noël a préparé ses plus jolis contes qu'elle animera au coin du feu!

Nous sommes persuadés que, comme toutes les années, vous viendrez nombreuses et nombreux rejoindre et soutenir la SDM et ses bénévoles et partager un moment de rencontre et d'amitié avec nous.

Vous trouverez tous les détails du programme de cette belle fête sur notre site Internet: www.sdlemont.ch

2016 arrive à grands pas...

C'est une année bissextile et c'est aussi le 70^e de notre société! Réservez déjà le samedi 24 septembre 2016 pour une belle fête avec la SDM. De belles surprises vont être préparées. Nous vous en dirons plus dans la prochaine édition.

Avec un peu d'avance, le comité se joint à moi afin de vous souhaiter déjà de joyeuses fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour 2016.

Alexandre Cevey



La Saint-Nicolas au Mont

Le 5 décembre
de 9h30 à 16h
à la place du Châtaignier



SDIS et Téléthon

Les pompiers du SDIS La Mèbre (Le Mont, Cheseaux, Romanel, Jouxens) tiendront un stand au profit du traditionnel Téléthon et sa vente de peluches (cette année, c'est une marmotte prénommée Jazz). Ils vous attendent nombreux...

Paroisse réformée

Un nouveau Responsable Jeunesse

Depuis le 1^{er} septembre, la paroisse a engagé avec bonheur un nouveau Responsable Jeunesse en la personne de Vincenzo Ravera, à hauteur de 50%. Il succède à Fernand Henry, qui a occupé ce poste pendant quatre ans. Vincenzo a vécu son parcours de catéchisme au Mont et c'est précisément au contact du groupe de jeunes que sa vie spirituelle a véritablement démarré. Dès lors, il s'est engagé au service du Christ, devenant notamment un des responsables de ce groupe.

Automaticien de formation, il est âgé de 21 ans. Parallèlement à son travail de Responsable Jeunesse, il poursuit ses études de théologie (en 2^e année) à l'Institut biblique d'Emmaüs, à Saint-Légier.

Sociable et dynamique, il bénéficie d'un charisme de leader. Ses compétences d'enseignant permettront aux jeunes de grandir dans leur relation avec Dieu. Son insertion dans le tissu paroissial servira la visée intergénérationnelle de la paroisse.

Pour prendre contact avec lui et en savoir plus sur les activités du groupe de jeunes: 077 483 32 48 ou vincenzoemilioravera@hotmail.ch.

Une belle fête

Le 4 octobre dernier, une foule nombreuse a convergé vers la grande salle pour participer à la fête de l'offrande. Thème de la journée: les cadeaux. La salle était magnifiquement décorée. Lors du culte, nous avons eu le bonheur d'installer deux ministères dans la paroisse: celui de la louange avec Guy Barblan et celui de la jeunesse avec Vincenzo Ravera. De nombreux musiciens de talent ont ravi nos oreilles et porté notre louange à notre Dieu.

Le Conseil synodal de notre Eglise et la Municipalité nous ont honorés de leur présence et de leurs encouragements. Après un bel apéro au soleil, nous nous sommes retrouvés autour des tables pour le repas convivial, conclu par un somptueux buffet de desserts. L'après-midi, des jeunes ont rassemblé les enfants pour un temps d'animation marqué par la joie et la profondeur. Enfin, la collecte du culte a permis de récolter la somme assez remarquable de Fr. 10 300.-. Nous disons un immense merci à la générosité de chacun!

Alain Wirth, pasteur



Vincenzo Ravera
Responsable Jeunesse.



La Médiathèque

Les marionnettes Rikiko sont de retour !

La Médiathèque du Mont est heureuse d'accueillir les marionnettes Rikiko pour une nouvelle tournée de spectacles entre ses murs.

Pour une première séance « d'Histoires Rikiko Noëlesques »:

- **mercredi 25 novembre 2015**, 10h30 pour les petits de 18 mois à 3 ans et 16h30 pour les plus grands dès 3 ans.

Puis, l'année prochaine, aux mêmes horaires:

- **mercredi 10 février 2016**,
- **mercredi 20 avril 2016**,
- **mercredi 1^{er} juin 2016**.

Renseignements et inscriptions: tél. 021 316 86 14 ou mediamont@vd.ch. Entrée libre.

Et retrouvez notre programme d'animations sur le site Internet de la Médiathèque: www.mediathequedumont.ch !



Yoga au Mont

M^{me} Stéphanie Rizzi Pagano, professeur de Hatha yoga et de yoga égyptien, thérapeute reconnue ASCA-RME, donne désormais un cours collectif de yoga à la grande salle du Mont, les lundis de 10h30 à 11h30.

Séance d'essai gratuite.

www.ecole-orange.ch

079 394 46 00

Festival Le Mont Musical 2016

Bienvenue au festival de musique classique « Le Mont Musical » !

La 6^e édition de ce festival de lied et de musique de chambre se déroulera les 15, 16 et 17 janvier 2016 à l'Aula du Collège du Motier (ve et sa à 20h, di à 11h et 17h).

Des musiciens de renommée internationale dont Finghin Collins, Pierre Amoyal et la

Camerata de Lausanne, Rachel Kolly d'Alba, Marie-Claude Chappuis et Christian Chamorel se réuniront autour de Schubert, Strauss, de Falla et Brahms entre autres – en toute simplicité.

www.lemontmusical.com



Ecole de Musique du Mont, nouveau départ!

Depuis plus de vingt-cinq ans, l'Ecole de Musique du Mont (EMML) offre des cours de musique dans les locaux scolaires du Mottier et du Grand-Mont. Pour continuer à développer son activité musicale, l'EMML se transforme en association en 2013 et devient membre de l'Ecole de Musique Vaudoise en Réseau (EMVR) en 2014. Elle obtient ainsi sa reconnaissance par la Loi sur les Ecoles de musique. Cela permet notamment une baisse significative des tarifs d'écologie, l'accès à une formation musicale de qualité au plus grand nombre d'enfants étant une pierre angulaire de cette loi.

Soutenue par la Commune du Mont, l'EMML accueille aujourd'hui plus de huitante élèves encadrés par onze professeurs diplômés. Des auditions, des ateliers et des examens favo-

risent les progrès et offrent une perspective d'études allant jusqu'au certificat de fin d'études non professionnelles.

Cet été, M. Mojonner, ancien responsable, a quitté l'EMML pour créer une structure privée, Ecomuse, en Budron. Les enfants du Mont ont donc maintenant le choix entre deux écoles de musique, une subventionnée et une privée. Une richesse inattendue et un défi que l'EMML relève avec confiance dans sa quête d'amélioration.

Cordiale bienvenue à tous sur le site Internet www.emml.ch et à l'audition d'élèves, le mercredi 9 décembre 2015 à 18h30 à l'Aula du Collège du Mottier pour fêter l'Avent. Bien du plaisir!

Comité de l'EMML

Entrée libre à tous les concerts

chapeau à la sortie
(montant indicatif: Fr. 20.-)

Renseignements
Marinette Moser
Tél. 021 652 47 48

Concerts à l'église du Mont

Concert de l'Avent du 6 décembre 2015 à 17h

MADRIGAL DU JORAT

Accompagné du chœur d'enfants « Les Joyeux Colibris »

André Denys crée le Madrigal du Jorat en 1994 pour permettre à des chanteurs amateurs de pratiquer le chant dans la nuance et la finesse. Au répertoire: des œuvres sacrées et profanes, de la Renaissance à nos jours. Le souci principal de cet ensemble est la recherche constante d'un équilibre entre couleur vocale et fusion des voix. Les « Joyeux Colibris », un chœur d'enfants dirigé par Elvira Sonnay, accompagne une partie du concert.

Dimanche 7 février 2016 à 17h

**VOIX 8, octuor vocal accompagné par
Esmé de Vries, violoncelle et viole de gambe**

Sestina « **Lagrima d'Amante al Sepolcro dell'Amatta** » de Cl. Monteverdi et divers autres chefs-d'œuvre de l'art polyphonique profane et sacré.

Voix 8 est un jeune octuor vocal de la région lausannoise. Créé en 2009 par un groupe d'amis passionnés par la musique vocale, il explore de vastes territoires musicaux. Il est composé de Pauline Mayer et Madeleine Roulet, sopranos, Silja Leiser et Charlotte Mayer, altos, Raphaël Bortolotti et Dominique Tille, ténors, Jean-Denis Borel et Laurent Jüni, basses.

Voix 8 s'est récemment produit dans le cadre des « Concerts Classiques de la Région Morgienne », des concerts « Clef de Voûte » à La Tour-de-Peilz et du festival « Musique et Vin » à St-Saphorin.

Dimanche 13 mars à 17h

Chantal Thiébaud, et Yasemin Yilmaz, harpe
Histoire racontée par Carine Delphini

Dimanche 24 avril à 17h

Orgue et chant
Nicolas Zannin et Sylvain Mustet (programme à préciser)



L'Echo des Bois

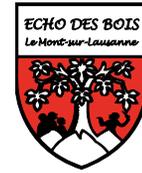
Après un départ sous la pluie, le soleil nous a rattrapés et nous a accompagnés tout au long de notre sortie à Annecy en septembre dernier. Au programme: visite de la vieille ville, du marché, repas au bord de l'eau avec chantée sur la terrasse puis croisière sur le lac.

Retour maintenant au Mont-sur-Lausanne où, durant nos répétitions hebdomadaires, nous travaillons divers chants ayant comme sujet commun la différence. En effet, c'est le thème choisi pour nos deux soirées annuelles qui auront lieu en mars prochain.

Différence de langue, de culture, de peau... mais comme l'a dit l'écrivain Georges Steiner, «la musique semble véritablement universelle. Elle est le langage fondamental pour communiquer sentiments et significations. La majeure partie de l'humanité chante et danse».

Le sourire lui aussi est universel, et le sourire, nous l'avons tous lorsque nous nous rencontrons les jeudis soir à l'Aula pour chanter ensemble! Venez nous rejoindre!

Le Comité



L'Echo des Bois...

L'Echo des Bois attend tous ceux qui ont envie de chanter, le jeudi soir à 20h, à l'Aula du Collège du Mottier. Venez, même si c'est «juste pour voir...»

Théâtre: « Chat et souris »

La Société de Développement et le Groupe Théâtral de Belleaux reviennent le 28 janvier 2016 avec la comédie « Chat et souris »

Jean, chauffeur de taxi, mène une double vie: époux de Mathilde à Montreuil avec qui il élève sa fille Alix âgée de 15 ans; époux de Charlotte à Ivry avec qui il élève son fils Guillaume de 16 ans. Jusque-là, aucun ne connaissait même l'existence des autres.

Cela fait maintenant près de 20 ans que la vie est belle et que le secret reste bien gardé. Mais voilà que les deux adolescents font connaissance sur un forum de discussions sur Internet et se découvrent forcément de multiples points communs.

Ces tourtereaux ont décidé de franchir une nouvelle étape en organisant un premier rendez-vous chez Jean pour faire plus ample connaissance et se rencontrer physiquement. L'homonymie paternelle révélée va déclencher un signal d'alarme maximum puisque non seulement les épouses ne semblent pas au courant de la situation conjugale illicite, mais surtout les deux adolescents, frère et sœur sans le savoir, ne sauraient envisager de relation amoureuse éventuelle.

Pour préserver ses deux foyers, Jean va devoir user de tous les stratagèmes possibles avec

l'aide, une fois de plus, de son meilleur ami Gilbert entraîné dans ce méli-mélo infernal. Gilbert va être mis à contribution pour gérer, arbitrer et néanmoins compromettre une conjoncture rocambolesque à la Feydeau. Les portes claquent et suscitent des malentendus tout en feignant de résoudre temporairement les équivoques. Les fausses pistes vont donc s'embrouiller au mieux avec les quiproquos dans une frénésie orchestrée par les deux compères. Les chutes ne seront jamais vraiment celles que l'on attend.

Venez partager un moment inoubliable grâce à cette représentation unique au Mont!

Réservation: www.legtb.ch



Chat et souris

Salle du Grand-Mont
le 28 janvier à 20h30

Auteur Ray Cooney

Adaptation Stewart Vaughan et Jean-Christophe Barc

Avec Vincent Demont, Alexandre Dietrich, Catherine Kramer, Céline Kramer, Didier Meyer, Martine Terribilini et Jonas Zaugg

Mise en scène Sophie Pasquet Racine et Rosa Maria Robleda

Décors Corinne Castella, Gilles Stern, Lina et Vincent Resplendino

Technique Lucie Guignard et Sarah Meyer



Manger et prier, que disent les religions sur notre manière de nous alimenter ?

Dans toutes les sociétés, à toutes les époques, la nourriture demeure un marqueur identitaire fort. C'est pourquoi elle a été investie par les religions qui, étymologiquement, relient les hommes, tout comme les repas font communier les gens ensemble. En plus d'être un acte naturel, se nourrir est donc un acte de culture aux fortes connotations symboliques. Les nouvelles générations sont parfois surprises d'apprendre les origines religieuses de fêtes devenues profanes comme la Bénichon ou le Jeûne fédéral.

Alors que nos modes de production actuels génèrent plus que jamais des comportements compulsifs, le récit de la Genèse pointait déjà du doigt le rêve prométhéen fou de l'homme de ne vouloir se donner aucune limite lorsqu'il tente de s'appropriier la pomme de l'arbre de la connaissance. Les religions tendent ainsi à instituer et ritualiser notre rapport à la création et tempèrent notre envie de tout ramener à notre ego: selon les circonstances de la vie, elles nous font passer d'une fête de l'abondance (Noël, Mardi Gras) à l'auto-limitation (jeûne, carême).

Aujourd'hui, malgré le reflux du religieux, nous constatons que la sacralité demeure. En effet, les communions ritualisées lors de fêtes populaires tournant autour de la nourriture remportent un franc succès et restent plus que jamais nécessaires dans notre monde bousculé par la mondialisation.

Afin de discuter du rapport qu'entretiennent les religions à la nourriture, les Jardins du

Mont vous invitent à une table ronde exceptionnelle. Autour de celle-ci seront présents le maître bouddhiste Namkha Rinpoché, le pasteur de la Cathédrale Virgile Rochat, la bibliiste catholique Monique Dorsaz, Mohamed Bouri pour son regard sur l'islam, le rabbin Lionel Elkaïm ainsi qu'Isabelle Raboud-Schüle, ethnologue, ancienne conservatrice de l'Alimentarium de Vevey et actuelle directrice du Musée gruérien.

Parce que nous n'avons pas besoin que de pain pour vivre mais aussi de liens, nous vous donnons rendez-vous le lundi 30 novembre à 20h, à la salle de paroisse du Temple, en face du Collège du Mottier. Entrée libre et apéritif offert.

Philippe Somsky

www.lesjardinsdumont.ch



Billet d' HUMEUR

Je trie, mais par la fenêtre!

Magnifique! Nos sacs-poubelle sont facturés et depuis, chacun trie ses déchets de façon plus ou moins respectueuse et méthodique. Evidemment méthodique: on économise ainsi le coût du sac!

Nos tris sont cartésiens, rationnels et manifestes quant au débours de la sacoche si controversée. Environ 700 kilos annuels de déchets par habitant dans notre Pays.

Etonnamment ou pas, nous voici de façon extraordinaire attentifs à ne pas surcharger de tout et n'importe quoi, le sac blanc que l'on gorge ensuite jusqu'à saturation de matières sélectionnées.

Par contre, ouvrir sa fenêtre de voiture pour y balancer son mégot de cigarette, un trognon de pomme, un papier de bonbon ou encore le mouchoir dégoûtant dans lequel on vient de soulager ses naseaux, semble ne pas poser trop de problèmes à certains.

Alors que...

...ledit trognon de pomme met entre 1 et 5 mois pour se dégrader. Le mouchoir en papier 3 mois, l'allumette 6 mois, le ticket de bus 1 an, le papier de bonbon 5 ans et le chewing-gum 5 ans. Ne parlons même pas de la canette en aluminium de 10 à 100 ans (600 canettes de boissons gazeuses par adulte et par année!), du mégot de cigarette de 1 à 2 ans (1 mégot pollue 500 litres d'eau; 1 m³ de neige est pollué par 1 mégot) ni du sac en plastique car il est résistant le saligaud: il ne capitule qu'après 450 ans!

Je ne connais personne qui chez lui, crache par terre sa chique ou flanque au sol son reste de pomme, son mouchoir et j'en passe. Pourquoi? Mais parce que nous honorons notre espace et bafouons ce qui dépasse le périmètre privé, tout en oubliant que cette périphérie s'appelle la planète!

Agathe Gumy



M^{me} et MM. T. Wolters, G. Hochstrasser et J.-P. Sueur.



Sous la direction de M^{me} S. Curtet.

LES TROIS DANSEUSES

INAUGURATION les 1, 2 et 3 octobre



La Fête fut belle aussi grâce aux décorations. Merci aux professeurs!



Photographie: Jean-Bernard Sieber

« Les trois danseuses à la classe de danse » d'Edgar Degas nous renseigne sur une manière de dynamiser un espace. S'agit-il de trois danseuses simultanément en trois endroits différents de la toile ou d'une même danseuse dans trois postures différentes à trois instants successifs? L'hésitation incessante entre ces deux propositions nous fait parcourir la toile tout comme les pavillons nous promènent à travers le site.»

Graf et Rouault, architectes, 2008-2015



Hormis celles signées de M. Jean-Bernard Sieber, les photographies de l'inauguration ont été réalisées par M. François Barrat.





Une nouveauté: le mur de grimpe.



Les danseuses de l'AFJD (Association pour la formation des jeunes danseurs).

La Société de Développement et l'Ordre de la Poêle ont regalé les visiteurs avec des raclettes et des saucisses. Quant aux Paysannes Vaudoises, elles ont confectionné des tartes succulentes, sans oublier le bar de la Jeunesse, qui a remporté son succès habituel. Et le goûter fut distribué aux élèves-acteurs par l'APé.



Remerciements au Comité, qui a travaillé depuis deux ans à la réalisation de cet événement: M^{mes} et MM. A. Guex, F. Barrat, G. Hochstrasser, L. Muller Ahtari, T. Wolters et V. Spinazza, qui a magnifiquement œuvré à la direction technique.



Une nouvelle dynamique du site, un préau-promenade reliant les divers lieux à l'instar d'un campus.



Photographie: Jean-Bernard Sieber

Les travaux réalisés par les élèves avec leurs professeurs peuvent être consultés sur le site lesdanseuses.lesmarges.net



Notre Commune recense nombre de belles bâtisses historiques ou autres constructions, souvent classées et dignes d'intérêt. Le journal communal consacrera désormais réguliè-

rement des articles à les présenter. Pour ce premier numéro, le choix s'est porté sur le Temple et sur la fontaine du Grand-Mont.

La Rédaction

Il était une fois... l'église

A l'heure de l'agrandissement du Mont, l'attention se porte sur les nouvelles constructions qui poussent sur la Commune. Celles-ci doivent pourtant s'insérer au sein d'un habitat ancien, souvent protégé, que nous vous proposons de visiter.

Durant 24 ans, le patrimoine bâti du canton de Vaud a été recensé, commune par commune, afin d'indiquer les mesures éventuelles de protection appliquées aux bâtiments en leur attribuant une note de 1 à 7. La Commune du Mont n'a pas échappé à ce processus et quelque 250

bâtisses sont aujourd'hui décrites et photographiées. Cinq d'entre elles sont qualifiées de monuments d'importance régionale. Elles ont reçu la note 2, ce qui implique qu'elles doivent conserver leur forme et leur substance, tous travaux nécessitant une autorisation et un contrôle de la section Monuments et sites du canton. Outre une maison de maître et son orangerie, la cure et l'église protestante (le temple et une annexe) font partie de cette catégorie. Nous commencerons la visite par cette dernière.

Des fenêtres bouchées avec de la paille

Le premier temple du Mont n'est connu que par les textes. Remplaçant la chapelle de Saint-Jean-Baptiste disparue au moment de la Réforme, il était installé à côté du cimetière, probablement à partir de la première moitié du XVII^e siècle. Il apparaît sur le devant de la scène un siècle plus tard, lorsque le pasteur se plaint de sa décrépitude: lui sont reprochées des fenêtres bouchées avec du papier et des gerbes de paille, une insalubrité persistante, une atmosphère humide en hiver, dont les paroissiens souffrent, leurs pieds ne reposant que sur le sol de terre battue ou sur un carrelage délabré. Le manque de place forçant les paroissiens à rester dehors les grands jours de fête achève ce tableau peu glorieux. Face à ce « déperissement scandaleux », la ville de Lausanne est sollicitée pour financer les travaux, car la Commune du Mont est trop pauvre pour les réaliser.

Une architecture originale

C'est sous l'impulsion de deux bourgeois de la ville de Lausanne que le nouveau temple voit le jour en 1797. Il n'appartient à aucune catégorie recensée dans la région. Son plan est certes commun (nef unique avec chevet à trois pans), mais sa façade saillante, légèrement plus étroite que la salle, est celle d'un large clocher formé de quatre niveaux. Le premier abrite le porche – d'où son appellation de clocher-porche – et deux pièces latérales, l'une avec un escalier en vis de plan carré donnant accès aux combles, l'autre avec un simple escalier menant à la tribune. Et la façade culmine avec le beffroi.

Brigitte
Demierre Prikhodkine

Au service des Montaines
et des Montains

Cabinets médicaux

DERMATOLOGIE

- ◆ Bernard Noël
Chemin de Budron D1
Tél. : 021 653 09 12

GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE

- ◆ Dominique Mizan
Cabinet du Dr Olivier Favre
Route de Lausanne 16
Tél. : 021 653 84 84

MÉDECINE INTERNE

- ◆ Cugini Adriano
Route du Grand-Mont 27
Tél. : 021 653 43 31
- ◆ Würzner Kaisa
Route de Lausanne 16
Tél. : 021 653 34 25

MÉDECINE GÉNÉRALE

- ◆ Favre Olivier
Route de Lausanne 16
Tél. : 021 653 84 84
- ◆ Golay Wetzel Sandrine
Route du Grand-Mont 27
Tél. : 021 653 43 31
- ◆ Horton Paul
Route de Lausanne 16
Tél. : 021 653 34 25

PÉDIATRIE

- ◆ Anibal Iglesias Stéphanie
Chemin du Rionzi 55
Tél. : 021 647 60 50
- ◆ Collet Schwaab Elsa
Chemin du Rionzi 55
Tél. : 021 647 60 50
- ◆ Gehriger Lionel
Chemin de Budron D 1
Tél. : 021 653 43 51
- ◆ Krähenbühl Jean-Daniel
Chemin de Budron D 1
Tél. : 021 653 43 51
- ◆ Miauton-Espejo Lise
Chemin du Rionzi 55
Tél. : 021 647 60 50
- ◆ Mueller Saegesser Gabriela
Route du Grand-Mont 17
Tél. : 021 652 24 77
- ◆ Viquerat Francine
Route du Grand-Mont 17
Tél. : 021 652 24 77

PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE

- ◆ Gaillard Wasser Joëlle
Chemin de Budron D 1
Tél. : 021 652 30 30
- ◆ Guberan Nicolas
Route de Cugy 11
Tél. : 021 601 15 38



La rénovation de l'église a été achevée en 2011.

La fontaine du Grand-Mont

La Commune du Mont compte sept fontaines publiques. La plus ancienne est aussi celle qui vécut l'aventure la plus cocasse. En 1866, elle fut d'abord installée devant l'ancien collège du Grand-Mont, qui abrite aujourd'hui le jardin d'enfants « Atelier des Mains Enchantées ».

Au moment du réaménagement de la place centrale du hameau, quelque 130 ans plus tard, on déplaça la fontaine à son emplacement actuel pour créer un lieu de détente

ombragé. Elle y ferait face à des bancs placés en demi-cercle.

Ce n'est qu'à la fin des travaux, après que les aménagements antérieurs qui masquaient la déclivité du terrain eurent été enlevés, que l'on s'aperçut que la fontaine avait été posée dans le sens inverse de la pente... et qu'elle coulait ainsi à l'envers ! En dépit de quelques rires jaunes au sein du Conseil communal, l'installation ne fut pas remise en question.

Brigitte Demierre Prikhodkine



Sa source provient d'un captage au pied de la paroi molassique dominant la route de Cugy.

Coop du Mont

Route de Lausanne 33
Tél. 021 651 01 40

Heures d'ouverture

Lu à ve : 8h à 19h
Sa : 7h45 à 17h

Horaires de fin d'année

Jeudi 24 décembre : 8h à 17h
Ve 25 décembre : fermé
Sa 26 décembre : 7h45 à 17h
Jeudi 31 décembre 8h à 17h
Ve et sa 1^{er} et 2 janvier : fermé.

Magasin Coop du Mont

Huit heures du matin ! Au N° 33 de la route de Lausanne, le magasin Coop installé au Mont depuis 1963 est tout illuminé et s'ouvre pour une nouvelle journée. Plus tôt, le camion de livraison est passé et le personnel a rangé la grande gamme de produits dans les rayons. Les premiers clients sont déjà nombreux et Marie-Rose demande l'ouverture d'une deuxième caisse.

Avant, l'épicière se tenait derrière le comptoir et connaissait le nom et les goûts des clients. Aujourd'hui, nous arpentons les allées des supermarchés la liste de commissions à portée de main. Nous choisissons parmi une multitude de produits dans toutes les catégories de marchandises.

Le magasin Coop de notre Commune est classé format A. Cela signifie une « petite » surface de vente. Ses dimensions rendent l'endroit familier. Sylvie, fidèle depuis 15 ans, connaît ses clients. Tout comme Linda, Madalena, Emine, Stéphane, Brigitte, gérante adjointe depuis 6 ans, et les autres collègues.

Sept heures du soir ! Le magasin, soudain dépeuplé, va retrouver le silence et la pénombre. Il en est passé du monde sur le seuil et autour des rayons, entre les caisses ! Que de regards, de rencontres, de discussions et d'interactions sociales...

Stéphane Allaz

Une partie de l'équipe.



Le Mont a son chocolatier

Parlons chocolat et passion

Notre chocolatier, Charles-Benoît Rist, a commencé par le métier de cuisinier. Mais la finesse et la subtilité de la pâtisserie l'ont conduit à entreprendre la formation de pâtissier, puis celle de pâtissier-confiseur pour réaliser son ambition et devenir chocolatier.

C'est avec le Compagnonnage et en parcourant la France pendant 7 ans que M. Rist a appris de nouveaux procédés, de nouvelles techniques et le savoir de plusieurs maîtres.

Ce jeune créateur me parle avec gourmandise de son béguin. Je dois fournir un effort supplémentaire pour l'écouter car entre la fontaine en chocolat se trouvant devant moi et toutes les créations qui m'entourent, il m'est difficile de ne pas saliver. Mes yeux arpentent l'exposition dans tous les sens et je découvre le gingembre confit, les noisettes du Piémont caramélisées, les aiguillettes d'or confites, les amandes de Californie caramélisées, les éclats de noisettes et raisins de Corinthe ! Et toutes ces œuvres enrobées dans du chocolat.



Charles-Benoît préfère dire « Atelier » que « Magasin », car même si on y va pour acheter, en passant la porte, on se trouve directement dans le vif du sujet : la création et le façonnage.

Outre les petites ou grandes attentions que l'on souhaite offrir, on peut profiter de stages ou encore de cours en groupe pour adultes ou enfants... belle idée pour des anniversaires ! Tout connaître sur le chocolat, créer ses truffes ou mieux, ses propres réalisations ! Tout cela est dorénavant possible au Mont.

Charlie et sa chocolaterie n'ont qu'à bien se tenir...

Sous l'enseigne *CH-01 Pure Chocolate* (CH pour Charles-Benoît, 01 pour sa première entreprise et *Pure Chocolate* en anglais pour le côté cosmopolite) notre chocolatier nous propose des créations jusqu'à l'infini car lorsque je lui demande quelles sont ses limites, il me répond : mon imagination.

Les emballages sont sobres, leur contenu généreux. Quant aux prix, ils ne sont pas si éloignés des grandes enseignes nous vendant une qualité relative et industrielle.

Un peu d'histoire

Christophe Colomb jeta par-dessus bord les fèves offertes par les Amérindiens pensant qu'il s'agissait de crottes de chèvres et laissa ainsi à Hernán Cortés le privilège d'être le premier, en 1528, à en rapporter à ses maîtres d'Espagne. C'est lors de la conquête du Mexique en 1519 que Cortés découvrit le breuvage chocolaté.

Agathe Gummy

La recette des Paysannes vaudoises du Mont

Noix de St-Jacques sur une émulsion à l'orange

Entrée pour 4 personnes

Ingrédients

- 8 noix de St-Jacques fraîches
- 2,5 dl de jus d'orange pressée
- 1 dl de vin blanc
- 1 cc de bouillon de légumes
- 1 dose de safran
- 2 càs d'huile d'olive
- 1 œuf entier
- sel et poivre du moulin
- fleur de sel
- persil ou ciboulette.

Préparation

Rassembler le jus d'orange, le vin blanc, le bouillon de légumes, la dose de safran, le sel et le poivre.

Réduire la préparation, la passer au chinois.

La laisser tiédir et la verser dans le Kisag avec l'huile d'olive et l'œuf entier délayé. Visser le capuchon et bien mélanger le tout.

Remplir d'une cartouche de gaz et secouer énergiquement.

Poêler les noix de St-Jacques 1 à 2 min de chaque côté.

Dresser l'émulsion, ajouter les St-Jacques. Rectifier l'assaisonnement avec de la fleur de sel.

Décorer avec du persil ou de la ciboulette.



CH-01 Pure Chocolate

Chemin de Longeraie 101
021 652 52 50
www.ch-01.com

Horaires

du mardi au vendredi de 13h30 à 18h
samedi de 9h à 16h

Fermé dimanche et lundi



Boucherie Henny

Michel et Marlène Henny

Ch. des Buchilles 56

Tél. : 021 652 53 61

Marché vers l'église du Mont

le jeudi après-midi dès 15h

Marché à Lausanne

Place de la Riponne

le mercredi et le samedi matin

Michel Henny, boucher

Une boucherie de campagne

La famille de Michel Henny est originaire du Mont. Dès 1973, il réalise qu'il ne peut pas travailler au domaine familial de son père, « car il n'y avait pas assez de terrain, ni assez de bétail pour occuper deux personnes à plein temps ». Le destin a voulu que M. Corbaz, boucher du Mont, le prenne sous son aile.

Ainsi, pendant les mois d'hiver, « nous allons de ferme en ferme, entre Genève et Lausanne. Tous les paysans possédaient un ou deux cochons qui leur permettaient de nourrir, pendant une année, leur famille. Nous servions aussi des clients tels le CHUV, la Gendarmerie, le Service des automobiles ou encore Nestlé ».

Dès la fin des années 80, le monde rural change: « J'ai investi dans un camion pour être présent sur les marchés. » Son épouse, Marlène, nurse de formation, s'associe à son mari. Ils reprennent l'abattoir communal du Mont. Fumage et fabrication à domicile. Les époux artisans y élaborent saucisses, saucissons vaudois, boudins, atriaux et autres produits encore avec un grand savoir-faire.

Les journées commencent tôt

« Le lundi, je me lève à 3h. Je commence par préparer les boyaux. Puis, je confectionne les différents saucissons. Nous préparons aussi les atriaux et conditionnons le lard et le jambon. Entre septembre et avril: environ 800 saucisses hebdomadaires mises à fumer

entre une et trois semaines, selon qu'il y a du brouillard ou de la bise... Mardi, c'est le jour du boudin, dont leur fameux boudin créole. Mercredi et samedi, debout à 4h et départ au marché, à Lausanne. »

Un secret ?

Sa viande hyper fraîche « se mélange mieux avec les différents ingrédients tels les épices et se conserve mieux. Le boudin créole contient nos fameux piments dont nous faisons venir les graines directement de la Guadeloupe ».

Hélas, toutes les bonnes choses ont une fin et l'heure de la retraite sonnera à la fin de l'année... M. et M^{me} Henny seront pourtant encore présents sur les marchés de Lausanne et du Mont pendant un ou deux ans.

Ils « remercient chaleureusement leur fidèle clientèle du Mont et de Lausanne ». Profitez donc de déguster leurs succulents produits... qualité, fraîcheur et goût garantis !

Anna Chappuis

Marlène et Michel Henny font-ils partie des derniers artisans qui ont l'amour du travail bien fait ?



Plaisir en Fleurs

Plaisir en Fleurs est une entreprise montaine qui offre 40 m² de fleurs coupées et de plantes en tout genre. C'est M^{me} Joanne Sonzogni qui l'a créé et ouvert, il y a tout juste deux ans maintenant. Titulaire d'un CFC, cette jeune entrepreneuse n'a que 23 ans. Cette jeunesse ne l'a pas empêchée d'avoir le courage de se lancer à son compte et de s'être spécialisée. Elle fait ainsi profiter au travers de plusieurs partenariats, plusieurs entreprises et restaurants, dont « Le Coucou » et « l'Auberge d'Etagnières ». Profitez, appréciez et observez ces tables garnies de fleurs de saison : c'est la « touche » Plaisir en Fleurs de Joanne.

Joanne met son imagination et sa créativité au service des Montaines et des Montains. De la simple gerbe de blé à la décoration complète d'un événement (naissances, baptêmes, mariages, enterrements, deuils et autres), tout prend belle allure après avoir passé par ses mains expertes. Elle s'occupe également de l'entretien des jardins de privés et d'entreprises, notamment en apportant ses précieux conseils sur les systèmes d'arrosage, les techniques de tailles, les particularités des différents terreaux et les emplacements selon les types et le genre de flore.

Plaisir en Fleurs assure également la livraison à domicile : Joanne apporte votre commande gratuitement à tous les habitants du Mont, Cugy et Morrens.

Comme tout passionné, elle aime partager son savoir. En l'espèce, elle organise des cours de compositions florales. Vous trouverez les

horaires de cours sur la page Facebook de Plaisir en Fleurs. Vous y découvrirez également quelques-unes de ses magnifiques réalisations.

Soucieuse de l'environnement et du développement durable, M^{me} Sonzogni collabore avec des fournisseurs européens et suisses dont la « Bourse aux Fleurs ».

Alors... dites-le avec des fleurs !

Jaël Kahumbu



Plaisir en Fleurs

En Budron F3
Tél : 078 756 21 28

Ma à ve 9h à 12h et 13h30 à 18h.

Sa 9h à 17h.

Di 9h à 12h.

Vous avez dit « Digivores » ?

A l'heure du tout numérique, on ne mange plus seulement des aliments, on se nourrit de « digits ». Même pendant la pause-repas, le glouton pianote sur son smartphone : surfe sur Internet, charge une application, interagit avec sa communauté en ligne, voire fait ses derniers achats.

C'est pour cela que l'agence de communication digitale *Les Digivores* est née il y a huit mois « au cœur de la Romandie » et au centre du Mont, d'une rencontre entre deux spécialistes du domaine, François Campart et Stéphane Gauthier. Pour aider les entreprises à ne plus être seulement présentes sur Internet, mais à ce que leur communication réponde à leurs enjeux stratégiques et s'adapte en permanence aux nouvelles technologies et aux habitudes des consommateurs.

Avoir sa page sur la toile ne suffit plus pour qu'une société soit visible. « Chaque entreprise, indépendamment de sa taille, doit maîtriser les médias numériques sous peine de

disparaître ou de voir son chiffre d'affaires baisser considérablement », explique François Campart. En clair, le site Internet d'une société doit instantanément captiver l'internaute, lui permettre de trouver rapidement ce qu'il cherche, mais aussi offrir différentes formes de communication : faut-il privilégier les vidéos, les forums ou les blogs ? Quel sera le niveau de présence sur les médias sociaux ? A-t-on pensé à une application mobile ? Sans compter que le site devra s'adapter automatiquement à tout nouvel écran.

De quoi devenir rapidement digitivore (litt. mangeur de doigts) pour une personne non avertie... Comme le relève Stéphane Gauthier, « à chacun son métier ». Inutile de se ronger les ongles face à une tâche qui dépasse souvent nos compétences puisque des spécialistes existent, qui plus est la porte à côté. Le site Internet des Digivores est leur carte de visite, alors allez y faire un tour !

Brigitte Demierre Prikhodkine

Les Digivores

Agence de communication digitale

Route du Grand-Mont 23
www.lesdigivores.ch
info@lesdigivores.ch
021 653 13 00

**LES DI
GIVOR
ES.CH**

Autopartners

En Budron F1
Tél.: 021 653 42 44
www.autopartners.ch

Heures d'ouverture

Lu à jeu: de 7h à 12h et
de 13h30 à 17h30

Ve: de 7h à 12h et
de 13h30 à 16h30

Sa: sur rendez-vous

Autopartners

Entreprise familiale, Autopartners SA a vu le jour le 2 mars 1995. Arrivé dans le canton de Vaud comme tôlier, M. Christian Torresan père sentit l'appel de l'entrepreneuriat peu avant ses 30 ans. Il y répondit d'abord au Mont, avec la reprise de la carrosserie Belet SA, avant de reprendre un garage à Cugy.

Sa passion, M. Torresan l'a transmise à son fils David, lui-même ancien employé d'Emil Frey. Nous l'avons rencontré. Le choix de s'implanter sur notre belle Commune n'est pas un effet du hasard. Les grands axes routiers étant très fréquentés, il a pu développer une importante clientèle auprès des habitants de l'entrée du Gros-de-Vaud (Cugy, Morrens, Bottens, etc.) ainsi qu'en provenance de Lausanne et environs. La famille cherche à se démarquer positivement de la concurrence, par exemple en mettant gratuitement en prêt une voiture à disposition des clients pendant la durée de la réparation.

Montains d'origine, M. David Torresan et son père sont particulièrement attachés à la région et souhaitent mettre en avant cette image de petite entreprise familiale stable, aux méthodes parfois artisanales, telle la qualité du service et celle des rapports

humains, en accompagnement de compétences professionnelles pointues. C'est à leur sens la clé de leur succès et de leur pérennité.

Ils ont fêté les 20 ans de la carrosserie cet été. Ils sont fiers de leur offre de services en carrosserie, mécanique, pneus et pare-brise et sont reconnaissants d'avoir pu trouver ici une clientèle fidèle. Une mention spéciale pour leur parc d'automobiles d'occasion dont la fréquentation traduit la fiabilité de la maison. 160 Invités à la fête des 20 ans étaient au rendez-vous. Un vrai succès! Les photos peuvent être consultées sur le site Internet.

Jaël Kahumbu



CenterSpas SA

En Budron H2
Tél.: 021 651 29 29
www.centerspaspas.ch

Heures d'ouverture

Lu à ve: de 8h à 12h et
de 13h30 à 18h

Sa: de 9h à 16h

CenterSpas, centre du bien-être

La curiosité et l'attrait pour le domaine du bien-être nous ont amenées à rendre visite à CenterSpas, entreprise spécialisée dans l'étude et la réalisation des piscines, spas, saunas et hammams. Dans leur showroom où chaque produit exposé reflète le bon goût et la haute qualité. Le décor est sobre, mais chic. Les lignes sont modernes et design.

Derrière cette très belle exposition, peut-on s'imaginer les défis qu'ont dû relever Jann Raymond et Olivier Wicht lorsqu'ils s'associent en 2004 pour ouvrir leur propre entreprise, CenterSpas? M. Wicht nous les explique: « Dans la région lémanique, la concurrence dans le domaine des spas et du bien-être était déjà bien présente. Ce n'était pas sans risque, car nous avons décidé de miser sur la création de produits sur mesure et haut de gamme. Cette spécialisation demande une technique

poussée dans le domaine de la filtration et de la désinfection, par exemple.»

Il ajoute qu'un des challenges réside aussi dans la recherche de personnel qualifié. En Suisse, il n'existe pas de formation de « piscinier », ni « d'installateur de spas », par exemple. Si elle existe en France, elle reste cependant très basique. Il faut compter une année pour former une personne autonome! »

Dès sa création, CenterSpas a connu une forte progression. Les deux associés comptent aujourd'hui vingt personnes dans leur équipe.

Pour ses clients, des bureaux d'architecte ou des personnes privées, CenterSpas étudie, élabore des plans et des vues en 3D. Le choix de fournisseurs expérimentés est primordial. CenterSpas participe ensuite au chantier de construction, ce qui implique la coordination des corps de métier, jusqu'à la livraison du produit fini sur mesure. Le service après-vente et le service d'entretien sont aussi garants de longévité des installations.

M. Wicht apprécie leur emplacement au Mont-sur-Lausanne, « qui est bien centré pour la clientèle lausannoise. C'est une commune agréable. Nous nous sentons intégrés ».

Envie de bien-être? de rêver d'un tel espace à la maison? d'en faire un projet? Allez voir le showroom et laissez-vous emmener dans ce monde bienfaisant d'eau et de chaleur...

Laurence Muller Ahtari et Anna Chappuis



L'École Internationale de Lausanne se renforce

La cérémonie d'inauguration du Campus Sud de l'International School of Lausanne s'est déroulée le 8 octobre attirant plus de 100 dignitaires.

M^{mes} la directrice Lyn Cheetham, la présidente du Conseil Rosalie Hoffmann, la cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture Anne-Catherine Lyon, et notre syndic M. Jean-Pierre Sueur, ont coupé le ruban rouge pour l'inauguration officielle de ce nouveau campus.

Pour l'occasion, M. Sueur avait organisé la venue du *Galipet Quintet*, lequel a ému toute l'assemblée lorsque le *Ranz des Vaches* s'est fait entendre. Une jeune et talentueuse pianiste, élève de l'ISL, a animé ces moments ainsi que le chœur des élèves de l'ISL.

M. Marcel Rieder, coordonnateur du développement international, me présente l'ISL.

C'est une école internationale en langue anglaise, à but non lucratif – la seule probablement. Elle prépare au Bac International. Le nouveau campus est doté d'installations conçues sur mesure pour les sciences, la technologie, les arts créatifs et le sport.

- Des ateliers d'art, studios d'art dramatique, salles de musique insonorisées, espaces de répétition pour les groupes et les orchestres, studio multimédia d'enregistrement et de diffusion.
- Des salons et espaces d'étude pour les étudiants au BI.
- Une boutique de l'école et espace de communauté

L'ISL en quelques chiffres

- 2005 : inauguration du Campus Nord
- 2015 : Inauguration du Campus Sud
- 820 étudiants
- 106 élèves dont les parents se sont installés dans notre Commune
- 66 nationalités
- Fr. 46 000 000.- sur deux ans
- 42 300 m².

L'ISL n'est pas une école réservée aux enfants de familles expatriées. Elle accueille tous les élèves souhaitant passer un Bac International au lieu de la Maturité cantonale ou suisse. Un élève muni d'un certificat de fin d'études souhaitant rejoindre le cursus international peut intégrer l'ISL, après un examen d'anglais.

Aujourd'hui, le problème des listes d'attente est résolu et de nombreuses places sont ouvertes.

130 enseignants accompagnent les élèves de l'ISL du plus jeune âge au Bac International.

Je quitte M. Marcel Rieder enrichie de toutes ces informations et fière que nous ayons au sein de notre Commune une association pareille. La demande en formation anglophone ne cesse de croître et les projets de nouvelles écoles sont bloqués par des tracasseries administratives. Le développement du Canton en souffre et entraîne évidemment les communes dans cet affaiblissement économique. Une fois encore, Le Mont a fait la différence !

www.isl.ch

Agathe Gumy



Ouverture vers le futur

Le campus Nord, inauguré en 2005, comprend

- Le centre dédié à la petite enfance
- Les bibliothèques du primaire et du secondaire
- Des salles et labos d'exploration spécialisée
- Une vaste salle de sport olympique ainsi que des salles de fitness et de musculation
- Un immense terrain de jeux et des installations sportives extérieures
- Des espaces d'apprentissage collaboratif et jardin extérieur
- Une nouvelle cafétéria propose des repas Fourchette Verte

Le campus Sud comprend

- Le café-bar et le café
- Un auditorium polyvalent de plusieurs niveaux pouvant accueillir jusqu'à 400 personnes
- Des laboratoires avec de nouvelles technologies, pour les sciences et les maths

Après le *Ranz des vaches*, M^{me} L. Cheetham, M. J.-P. Sueur, M^{mes} A.-C. Lyon et R. Hoffmann.





Le Mont fait son zapping



La FSG Le Mont organise ses traditionnelles soirées annuelles vendredi 27 novembre (20h) et samedi 28 novembre (15h et 20h) à la salle de gymnastique du Mottier.

Cette année encore, les gymnastes montains présenteront de belles démonstrations de leur travail.

Parallèlement, ils nous feront découvrir les coulisses de la chaîne de télévision locale LM.TV.

Venez donc nombreux applaudir comme il se doit les 17 productions qui vous seront présentées !

Billets en prélocation le samedi 21 novembre (9h à 12h et 13h30 à 15h) à la salle de gymnastique du Mottier.

Nouvelles du FC Le Mont-sur-Lausanne

Le premier tour des divers championnats touche à sa fin et il est donc de bon aloi de tirer un petit bilan des performances de nos équipes. La palme revient sans conteste à l'équipe des juniors B qui, à trois journées de la fin du championnat, est en tête de son groupe: 7 matchs joués, 6 victoires, un match nul, 34 buts marqués pour 8 reçus, voilà pour les chiffres.

Au moment où vous lisez ces lignes, l'équipe entraînée par « Momo » connaîtra son avenir, à savoir, tout le monde le souhaite, jouer dès le printemps un championnat réunissant des équipes de premier degré.

Si les juniors A se trouvent dans le ventre mou du classement, ils ont quand même réussi l'exploit de se qualifier pour le troisième tour de la Coupe vaudoise. Suite à une victoire sans appel contre Lutry (5-2), l'équipe poursuivra la compétition en 2016.

Chez les juniors C, nos deux équipes occupent le 4^e rang, avec l'espoir de grignoter quelques places d'ici la fin du championnat.

La première équipe de juniors D est aussi en lutte pour la première place de son groupe. Elle compte actuellement trois points de retard, mais un match en moins. La deuxième équipe, quant à elle, poursuit son apprentissage du jeu à 9 joueurs et des dimensions plus grandes de la surface de jeu.

Ajoutez encore les deux formations de juniors E, ainsi que les juniors F, sans oublier l'école de football, vous comprendrez sans difficulté que l'esplanade du Châtaignier est un lieu qui vit. Les deux équipes de seniors sont elles aussi encore dans la course pour la première place et l'équipe première est encore qualifiée en Coupe vaudoise.

Quelques mots encore de notre équipe qui milite en 4^e ligue. Composée en majorité de jeunes gens du Mont, elle peine à réellement décoller au niveau des résultats. Située en fin de classement, mais sans crainte d'une relégation, elle vaut avant tout par son esprit de camaraderie et par son plaisir à se retrouver.

Pour terminer, je désire vous offrir une petite fable qui pourrait s'intituler: « Le Châtaignier, terre d'asile, terre d'exil ». En effet, comme vous le savez, notre équipe fanion a dû s'exiler loin de ses terres, les installations du Châtaignier n'étant pas compatibles avec les exigences des dirigeants de notre football.

Et pourtant, chaque soir, chaque week-end, le football mondial se donne rendez-vous sur les hauts de notre Commune. Equipés de tenues multicolores, parlant un dialecte inconnu, riant, sautant, jouant, les jeunes gens vivant à l'ombre dans nos abris de protection civile profitent des derniers rayons de soleil et de l'espace offert pour oublier un peu leur statut de migrant.

A l'heure où un projet de réaménagement doit voir le jour pour l'esplanade du Châtaignier, souhaitons simplement que cet espace reste un lieu d'accueil, ouvert au monde, proche ou lointain.

Jean-Marie Piemontesi



Les juniors B et leur entraîneur Momo.

Nos chers jubilaires

50 ans de mariage

M. et M^{me} Gérard et Francine Thonney, rue du Champ-du-Bois 22

60 ans de mariage

M. et M^{me} Gérald et Lucienne Martin, route du Grand-Mont 5

90 ans

M^{me} Félicie Robadey, rue du Champ-du-Bois 9



M. et M^{me} Gérard et Francine Thonney.



M. et M^{me} Gérald et Lucienne Martin.



M^{me} Félicie Robadey.



Novembre

Portes ouvertes à l'Atelier de céramique Martine Seymour-Odier avec Florian Bioley, coutellerie artisanale

Ve 20, sa 21, di 22, de 14h à 19h, chemin de Bellevue 19

Spectacle marionnettes Rikiko

Me 25, 10h30 et 16h30, Médiathèque du Mont (voir p. 6)

Soirée FSG

Sa 21, 9h, vente des billets, salle de gym du Mottier

Ve 27, 20h, soirée spectacle à la salle de gym du Mottier

Sa 28, spectacle à 15h et à 20h, suivi dès 23h, d'un bal à la grande salle du Petit-Mont (voir p. 19)

Table ronde sur les relations entre nourriture et religions

Lu 30, 20h, salle de paroisse de l'église, Les Jardins du Mont (voir p. 9)

Décembre

Saint-Nicolas

Sa 5, 9h30 à 16h, esplanade du Châtaignier, Société de développement / APé (voir p. 5)

Chœur madrigal du Jorat et chœur d'enfants Les Joyeux Colibris

Di 6, 17h, église du Mont, Comité des Concerts (voir p. 7)

Concert de Skataco

Ve 11, 20h15, grande salle du Petit-Mont, Société lausannoise d'accordéonistes

Janvier 2016

Festival Le Mont Musical

Ve 15 et sa 16, 20h, **di 17**, 11h et 17h, Aula du Mottier, Le Mont Musical (voir p. 6)

Théâtre « Chat et souris »

Je 28, 20h30, grande salle du Petit-Mont, Société de Développement (voir p. 8)

Février

Ensemble vocal « Voix 8 »

Di 7, 17h, église du Mont, Comité des Concerts (voir p. 7)

Spectacle marionnettes Rikiko

Me 10, 10h30 et 16h30, Médiathèque du Mont (voir p. 6)

Mars

Concert, Chantal Thiébaud et Yasemin Yilmaz, harpe. Histoire racontée par Carine Delphini.

Di 13, 17h, église du Mont, Comité des Concerts (voir p. 7)

Avril

Orgue et chant, Nicolas Zannin et Sylvain Mustet, (programme à préciser).

Di 24, 17h, église du Mont, Comité des Concerts (voir p. 7)

Numéro 172

- Parution: 5 février.
- Remise des contributions: 8 janvier.
- Adresse: greffe@lemontsurlausanne.ch

Impressum

Administration
Josika Freymond, 021 651 91 91
greffe@lemontsurlausanne.ch

Municipal responsable
Michel Amaudruz

Accompagnement éditorial
et coordination générale
Delacrétaz & Associés, Lausanne

Maquette et dessins
Atelier UBU, Lausanne

Archives des 4 Coins
Voir sur le site communal (homepage)

Impression
Hauswirth Imprimeurs, Le Mont